



## » RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

# la Conférence des Nations Unies sur le Climat - COP 15<sup>(1)</sup>

à Copenhague, Danemark

*Ce texte est une reprise des textes de la Newsletter de D2I/INT et de l'intramet, d'après les informations de Marc Gillet et Stéphane Hallegatte.*

La Conférence de Copenhague, organisée par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), s'est tenue du 7 au 19 décembre 2009. Cette réunion annuelle des pays qui ont ratifié la Convention sur les changements climatiques, a rassemblé plus de 40 000 participants, ainsi que des chefs d'Etat et de gouvernement de 193 pays. Marc Gillet (D2I/INT) et Stéphane Hallegatte (ENM et CIRED) de Météo-France faisaient partie de la délégation française. Un nouvel accord international sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre devait être négocié pour prolonger ou remplacer le protocole de Kyoto qui ne comporte pas d'engagement au-delà de 2012.

Une réunion de scientifiques s'était déjà tenue en mars 2009 à Copenhague afin de rassembler les connaissances les plus récentes sur le changement climatique. Plusieurs réunions de pré-négociations avaient également été organisées avant la conférence pour préparer les textes qui auraient été finalisés à Copenhague. La première réunion s'est déroulée à Bonn du 1<sup>er</sup> au 12 juin entre 183 délégués de 183 pays. Leur objectif était de discuter les textes clé, base des accords sur le changement climatique à Copenhague. Par la suite il y eut des rencontres à Bangkok fin septembre, à Barcelone du 2 au 6 novembre et à Copenhague en même temps que la COP 15 à partir du 7 décembre dernier.

Des présentations quotidiennes sur les acquis scientifiques, ont rappelé la réalité et les conséquences possibles du changement climatique, alors que des « climato-sceptiques » parvenaient de leur côté à attirer l'intérêt des médias au début de la conférence.

Michel Jarraud, secrétaire général de l'OMM a lancé les débats le 8 décembre avec une conférence de presse sur l'état du climat mondial en 2009. La température moyenne et les précipitations à l'échelle du globe, les anomalies de température au niveau régional, les sécheresses, inondations et tempêtes, l'épisode La Niña, les cyclones tropicaux, le trou d'ozone antarctique et l'étendue des glaces de mer en Arctique ont fait l'objet d'une description très factuelle.

Stéphane Hallegatte est intervenu lors d'un atelier-conférence animé par Nicolas Bériot (ONERC) autour des résultats de l'étude « Changement climatique : coûts des impacts et pistes d'adaptation » qui fait l'objet du troisième rapport de l'ONERC au Premier ministre et au parlement.

En réponse aux prises de position des « climato-sceptiques », à la suite de la controverse sur le réchauffement climatique, Météo-France a contribué à la réponse avec le MetOffice, en autorisant la publication des données des stations françaises utilisées par le GIEC pour élaborer l'évolution de la température. En parallèle, le CNRM a préparé une liste de questions-réponses en ligne sur [meteo.fr](http://meteo.fr), afin d'éclairer sur les principales interrogations actuelles.

Des négociations menées par 26 pays industrialisés et émergents, essentiellement les États-Unis, la Chine, l'Inde, l'Union européenne et certains de ses pays membres, le Brésil et l'Afrique du Sud, ont abouti à un accord dont la COP a « pris acte », sans qu'il soit encore ratifié par tous les pays ([http://unfccc.int/files/meetings/cop\\_15/application/pdf/cop15\\_cph\\_auv.pdf](http://unfccc.int/files/meetings/cop_15/application/pdf/cop15_cph_auv.pdf)). Cet accord rappelle que **la hausse de la température moyenne globale doit être limitée à 2 degrés préindustrielle**, sans pour autant fixer d'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les pays développés devront cependant notifier individuellement avant le 31 janvier 2010 les objectifs de réductions d'émissions qu'ils s'engagent à tenir pour 2020. Les pays en développe-

ment entreprendront également des actions d'atténuation, et en fourniront la liste pour la même date, sans que ceci constitue une obligation pour les pays les moins avancés et des petits états insulaires en développement. La décision est prise de mettre en œuvre le mécanisme de réduction des émissions associées à la déforestation et à la dégradation (REDD+). Un point très important est l'engagement des pays développés à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour les pays en développement, dont une part *significative* transitera par le nouveau « Fonds vert de Copenhague pour le Climat ». 30 milliards de dollars en ressources nouvelles seront affectés dans un premier temps, pour les années 2010-2012, de manière équilibrée entre l'adaptation et l'atténuation, avec une priorité pour les pays les plus vulnérables. L'accord sera réexaminé en 2015, c'est à dire après la publication du quatrième rapport d'évaluation du GIEC, qui voit ainsi son importance accrue.

Pour les questions susceptibles de concerner plus directement Météo-France, la COP a adopté une décision sur l'observation systématique, priant notamment les parties de mettre en œuvre le plan du SMOC<sup>(2)</sup>, en insistant en particulier sur l'intérêt de développer les observations satellitaires. Rappelons également que le SMOC a procédé à une évaluation des besoins financiers pour l'observation du système climatique, qui a été présentée dans une version préliminaire. Ce texte a été transmis aux Services météorologiques pour commentaires avant le 31 janvier (<http://gcos.wmo.int>). Lors de sa séance de clôture, la COP a par ailleurs adopté un texte où elle se félicite de la décision de l'OMM et des organisations partenaires d'établir un Cadre Mondial pour les Services Climatiques.

MICHEL BEAUREPAIRE

(1) - COP 15 : quinzième session de la conférence des parties.

(2) - SMOC : Système Mondial pour l'Observation du Climat.